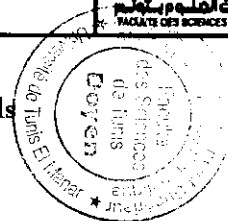


Appel à Candidature aux Masters de Recherche et Professionnels
Année universitaire 2024/2025



La Faculté des Sciences de Tunis annonce l'ouverture de deux sessions de candidature aux Masters de Recherche et Professionnels pour les étudiants de la FST et des autres institutions conformément au calendrier suivant :

N°	Procédure	Première Session : Période et Date	Deuxième session : Période et Date	Observation
1	Préinscription exclusivement en ligne sur le site web(1): http://mastere.utm.rnu.tn	Du 12 au 24 Juin 2024	Du 10 au 16 Juillet 2024	Les candidats sont autorisés à se pré-inscrire dans un seul parcours .
2	Proclamation des résultats de présélection(2).	25 et 26 Juin 2024	17 et 18 Juillet 2024	Les listes des candidats présélectionnés seront affichées sur le site de la FST: www.fst.rnu.tn .
3	Entretien(3)	Du 27 Juin au 03 Juillet 2024	Du 19 au 24 Juillet 2024	Les candidats présélectionnés, dans les parcours ayant programmés des entretiens, seront invités par email pour passer un entretien.
4	Dépôt des dossiers de candidature au département concerné. (4)	Du 27 Juin au 03 Juillet 2024	Du 19 au 24 Juillet 2024	Les étudiants présélectionnés sont appelés à déposer leurs dossiers de candidature l'administration du département concerné.
5	Proclamation des résultats d'admission finale.	Du 04 au 06 Juillet 2024	Du 26 au 28 Juillet 2024	Les résultats de sélection finale seront affichés aux départements concernés et sur le site de la FST: www.fst.rnu.tn .
6	Confirmation de l'inscription.	A partir du 04 Septembre 2024		Les étudiants retenus sont appelés à payer les frais d'inscription en ligne sur le site web: www.inscription.tn .
7	Démarrage des cours	Selon le calendrier de la rentrée universitaire 2024/2025		Le démarrage des cours sera communiqué ultérieurement.

1- Les candidats aux différents Mastères doivent :

- i. Etre titulaires d'une licence, maîtrise ou diplôme équivalent dans la discipline correspondant au mastère voulu,
- ii. Déposer une seule demande de candidature.

2- Les candidats présélectionnés sont priés de se connecter à leurs comptes sur le site web : <http://mastere.utm.rnu.tn> en utilisant leurs identifiants pour suivre leurs demandes de pré-admission.

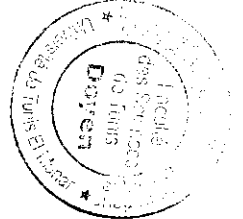
3- Pour les mastères ayant prévu une note d'entretien, les candidats présélectionnés seront convoqués par email, à passer l'entretien.

4- Chaque candidat doit imprimer le formulaire de candidature (à partir de son compte sur la plateforme <http://mastere.utm.rnu.tn>), à joindre au dossier de candidature qui doit être déposé au département concerné ou envoyé par poste à l'adresse suivante: FST, Campus Universitaire El-Manar, 2092 El Manar Tunis. Aucun dossier ne sera accepté après les délais.

I. Constitution du dossier :

- Formulaire de candidature (à imprimer du site <http://mastere.utm.rnu.tn>),
- Copies certifiées conformes aux originaux des diplômes obtenus depuis le baccalauréat (y compris le baccalauréat),
- Copies certifiées conformes aux originaux des relevés de notes (tous les modules) des années d'études depuis le baccalauréat (y compris le baccalauréat),
- 1 copie de la carte d'identité nationale ou du passeport pour les candidats étrangers poursuivant leurs études en Tunisie,
- 1 photo d'identité à coller sur le formulaire de candidature.

Après vérification, toute information erronée fournie par le candidat entraîne systématiquement le rejet de son dossier.



II. Masters de Recherche

Département de Biologie :

1. Biologie Moléculaire et Cellulaire et Biotechnologie: Microbiologie et Biochimie
2. Biologie Moléculaire et Cellulaire et Biotechnologie : Génétique et Immunologie
3. Biologie Moléculaire et Cellulaire et Biotechnologie : Neuro-sciences et biotechnologies EMN-Online
4. Biologie des organismes, des populations et Environnement (BOPE) : Physiologie Cellulaire et Productivité Végétale
5. Biologie des organismes, des populations et Environnement (BOPE) : Ecologie Evolutive et Fonctionnelle

Département de Géologie :

1. Sciences de la Terre : Analyse des Bassins et Caractérisation Des Réservoirs
2. Sciences de la Terre : Géologie Appliquée à L'environnement
3. Sciences de la Terre : Géo-ressources et Développement Durable
4. Sciences de la Terre : Hydrogéologie, Géotechnique et Aménagement
5. Sciences de la Terre : Ressources Minérales, Exploration et Valorisation
6. Sciences de la Terre : Structures et Modèles Géologiques
7. Géophysique: Géophysique Appliquée

Département de Chimie :

1. Chimie Organique
2. Chimie Analytique
3. Chimie de l'Etat Solide

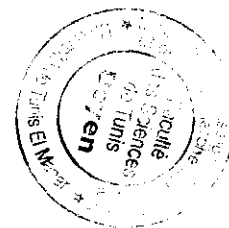
Département de Physique :

1. Physique Quantique
2. Physique de la Matière Condensé
3. Physique de la Matière Molle
4. Physique des Transferts et Fluides
5. Nanophysique et Nanotechnologie
6. Electronique, Electrotechnique et Automatique

Département de Mathématiques :

1. **Mathématiques (3 parcours en M2)**
 - a. Equations aux Dérivées Partielles et Applications (EDPA)
 - b. Structures Ordonnées et Espaces Fonctionnels (SOEF)
 - c. Analyse Harmonique et Applications (AHA)
2. **Mathématiques Appliquées (2 parcours M2)**
 - a. Modélisation mathématiques et calcul scientifique (MMCS)
 - b. Sciences des Données, Actuariat et Contrôle Stochastique (SDAC)

Département d'Informatique :



1. **Sciences de l'Informatique: Systèmes intelligents et IOT**

III. Masters Professionnels :

Département de Biologie :

1. **Management et Systèmes de Qualité : Hygiène et Sécurité Appliquées à la Santé et à l'Environnement**
2. **Biotechnologie : Technologies Cellulaires Et Moléculaires En Bio-Santé (Mastère Co-Construit)**

Département de Géologie :

1. **Géomatique : Topographie Et Projets Territoriaux**
2. **Géomatique : SIG et Télédétection Appliqués Aux Sciences De La Terre**

Département de Chimie :

1. **Chimie : Environnement et Analyses Physico-Chimiques**

Département de Physique :

1. **Technologie de l'information et de la Communication: Systèmes de Télécommunications et Réseaux**
2. **Génie Energétique : Energies Renouvelables, Technologies et Applications**

IV. Formule de Calcul du Score

Les candidats seront classés par ordre de mérite suivant un score « S » calculé comme suit :

$$S = M^{Int} (C1 \times (MA \times Malus + BM + BS + BCr) + C2 \times BSp)$$

Où :

1. **MA** représente la moyenne arithmétique des trois années de licence ou des quatre années de maîtrise.
2. **Malus = 1**, si le candidat n'a aucun redoublement,
Malus = 0.8, si le candidat a un seul redoublement.
Malus = 0.6, si le candidat a deux redoublement,
Malus = 0.1, si le candidat a trois redoublement ou plus.

AVIS D'INSCRIPTION

NB : Seul le nombre de redoublement effectué en licence sera comptabilisé dans le calcul du score des étudiants candidats ayant intégrés la licence après exclusion du cycle préparatoire, selon la même formule de Malus.

3. $M^{Int} = 1$, si le candidat a au plus quatre années d'interruption depuis l'obtention du diplôme de licence,
 $M^{Int} = 0.8$, si le candidat a plus que quatre années d'interruption depuis l'obtention du diplôme de licence
4. BM représente la somme des bonus de mention (bm) de chacune des trois années de licence, des trois années d'ingénieur ou des quatre années de maîtrise. Pour chaque année d'études, un bonus bm est accordé au candidat comme suit:
- ✓ bm = 0, si mention Passable,
 - ✓ bm = 1, si mention Assez Bien,
 - ✓ bm = 2, si mention Bien,
 - ✓ bm = 3, si mention Très Bien.

5. BS représente le Bonus de Session:

- ✓ BS=4, si le candidat est admis au cours de 4 sessions principales,
- ✓ BS=3, si le candidat est admis au cours de 3 sessions principales,
- ✓ BS=2, si le candidat est admis au cours de 2 sessions principales,
- ✓ BS=1, si le candidat est admis au cours d'une seule session principale.

6. BCr représente un Bonus Crédits comptabilisé seulement aux candidats ayant un diplôme de licence. Il est calculé comme suit :

$$BCr = [Cr(L1) + Cr(L2) + Cr(L3)] \cdot 0.05$$

Où Cr(L1), Cr(L2) et Cr(L3) représentent respectivement la somme des crédits de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années de licence.

NB : la somme de crédit Cr(L1) est égale à 60 pour les candidats exclus du cycle préparatoire et ayant intégrés la licence en (L2).

BSp est un bonus spécifique égal à la moyenne de bonus d'entretien Be et de bonus matière Bm (Moyenne des matières spécifiques du parcours).

Le candidat va cocher une case pour mentionner qu'il n'a pas la note de la matière demandée. Dans ce cas, 0 sera comptabilisé pour cette dernière.

7. C1 et C2 sont deux coefficients de pondération calculés comme suit :

- ✓ C1=0.8 et C2=0.2, si le bonus spécifique BSp est attribué,
- ✓ C1=1 et C2= 0, sinon.

Le Doyen
Nouredine AMDOUNI

